



**LES
MAFIAS
ASIATIQUES
EN FRANCE**

Richard HOANG

Les Mafias Asiatiques en France

Histoire d'une Implantation Discrète

par

Richard HOANG

Introduction

Cette brochure retrace l'histoire discrète mais réelle de l'implantation des mafias asiatiques sur le territoire français. Elle met particulièrement l'accent sur la période allant du début du vingtième siècle jusqu'aux années 1990, moment où ces réseaux passent d'une présence marginale à une organisation plus visible et structurée. Bien que le terme « mafia » évoque souvent les grandes organisations italiennes ou russes, les groupes d'origine asiatique, dominés par les triades chinoises, fonctionnent selon des logiques différentes : discrétion extrême, activités intra-communautaires et adaptation rapide aux opportunités économiques. Leur développement suit presque toujours les grandes vagues migratoires venues d'Asie. Des réfugiés indochinois aux travailleurs de la Première Guerre mondiale, en passant par les exilés de la guerre froide, ces mouvements de populations ont créé les conditions nécessaires à l'émergence de réseaux criminels organisés. Cette brochure s'appuie sur des sources historiques, des rapports de police et des analyses criminologiques pour raconter cette évolution sans exagération ni sensationnalisme.

Origines historiques des mafias asiatiques

Les triades chinoises, qui constituent le socle principal de la criminalité asiatique organisée en France, trouvent leurs racines à la fin du dix-septième siècle. À l'origine, elles étaient des sociétés secrètes opposées à la dynastie Qing. Au dix-neuvième siècle, elles se transforment progressivement en organisations criminelles impliquées dans le trafic d'opium, la prostitution et l'extorsion. Les guerres de l'opium, entre 1839 et 1860, leur offrent un terrain fertile. Au début du vingtième siècle, elles jouent un rôle politique important : en 1911, elles soutiennent activement Sun Yat-sen lors de la chute de l'empire Qing. Dans les années 1920, à Shanghai, elles collaborent avec Chiang Kai-shek pour réprimer les communistes. Après la victoire de Mao en 1949, les triades sont violemment réprimées en Chine continentale. Elles se replient alors massivement à Hong Kong, à Taïwan et à Macao, d'où elles vont rayonner dans le monde entier en suivant la diaspora chinoise. Les yakuza japonais, quant à eux, apparaissent au dix-huitième siècle sous la forme de groupes de joueurs professionnels ou de marchands itinérants. Au dix-neuvième siècle, ils accompagnent l'expansion coloniale japonaise. Dans les années 1930, ils s'alignent sur l'ultra-nationalisme. Après la Seconde Guerre mondiale, ils profitent du chaos pour se renforcer, notamment en s'opposant à des gangs coréens et taïwanais installés au Japon. Leur présence à l'étranger reste cependant très limitée comparée aux triades chinoises.

Les réseaux vietnamiens, moins hiérarchisés, émergent surtout après 1975 avec l'exode des boat people. Ils s'inspirent souvent des modèles chinois tout en se spécialisant dans des trafics spécifiques, notamment le tabac de contrebande puis les stupéfiants dans les années 1990. Les groupes indiens et pakistanais, enfin, ne forment pas de mafias traditionnelles comparables aux triades ou aux yakuza. Ils se manifestent surtout sous forme de réseaux opportunistes liés à la migration, au trafic de migrants ou à des activités économiques grises.

Début du vingtième siècle – Les premiers contacts

Au tout début du vingtième siècle, la présence chinoise en France reste très modeste. Quelques étudiants et commerçants s'installent à Paris ou dans d'autres grandes villes, mais ils ne forment pas encore de communautés structurées. La véritable première vague

arrive pendant la Première Guerre mondiale. Entre 1914 et 1918, la France recrute environ cent quarante mille ouvriers chinois pour travailler dans les usines et dans les tranchées. Ces travailleurs, souvent originaires du Shandong ou du nord de la Chine, sont logés dans des camps isolés. La grande majorité est rapatriée en 1921, mais un petit nombre reste sur le territoire, principalement à Paris et à Lyon. Ces premières communautés chinoises sont trop faibles et trop dispersées pour faire naître des organisations criminelles structurées. On observe toutefois des cas isolés de criminalité intra-communautaire : jeux d'argent clandestins, consommation d'opium, petits règlements de comptes. Les triades, encore très centrées sur la Chine et les colonies britanniques, n'ont pas encore de véritable implantation en Europe occidentale.

Pendant les années 1930, la situation ne change guère. En Chine, les triades prospèrent à Shanghai, dans les concessions internationales. En France, la communauté chinoise stagne, voire régresse, faute de nouveaux arrivants. Après 1949, l'exil des triades vers Hong Kong et Taïwan commence à modifier la donne, mais en Europe, et particulièrement en France, leur présence reste anecdotique jusqu'aux années 1970. Les yakuza, de leur côté, ne montrent aucun intérêt marqué pour le territoire français à cette époque.

Années 1970 – Le tournant des réfugiés indochinois

C'est dans les années 1970 que l'histoire change radicalement. La fin de la guerre du Vietnam en 1975 provoque un exode massif. Des dizaines de milliers de personnes, souvent d'origine chinoise ou sino-vietnamienne, fuient en bateau – les fameux boat people – ou par voie terrestre. La France, comme plusieurs pays occidentaux, accepte d'accueillir une partie de ces réfugiés. En quelques années, la communauté asiatique passe de quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers de personnes. À Paris, dans le treizième arrondissement, émerge peu à peu ce que l'on appellera plus tard le Triangle de Choisy. Ce quartier devient le premier vrai Chinatown français, avec ses restaurants, ses épiceries, ses associations et ses commerces. C'est dans ce terreau communautaire que les premières activités criminelles organisées prennent racine. Les triades chinoises, notamment celles originaires de Hong Kong comme Sun Yee On ou 14K, commencent à s'implanter discrètement. Elles profitent de la nouvelle densité de la diaspora pour installer des réseaux d'extorsion, de jeux clandestins et de traite d'êtres humains. Ces activités restent presque entièrement intra-communautaires : elles touchent d'abord les nouveaux arrivants, souvent endettés auprès des passeurs, et donc vulnérables. La police française, à cette époque, ne perçoit pas encore clairement la menace. Elle voit surtout une immigration économique et humanitaire, pas un réseau mafieux structuré.

Parallèlement, des groupes vietnamiens commencent à se former. Moins hiérarchisés que les triades, ils s'organisent autour de trafics plus opportunistes. Dès la fin des années 1970, certains s'impliquent dans le commerce illicite de cigarettes, profitant des différences de taxation entre pays européens. Ces réseaux, encore embryonnaires, posent les bases de ce qui deviendra, dix ans plus tard, la « mafia vietnamienne des cigarettes ». Du côté pakistanais, la présence se renforce également dans les années 1970, mais pour des raisons différentes. Des travailleurs et des étudiants arrivent, souvent via le Royaume-Uni. Des premiers réseaux de facilitation migratoire apparaissent, notamment pour aider des proches à rejoindre l'Europe. Ces réseaux ne constituent pas encore une organisation mafieuse au sens classique, mais ils marquent le début d'une économie grise qui s'appuiera plus tard sur les flux migratoires vers le Royaume-Uni.

Années 1980 – Consolidation et premières violences visibles

Les années 1980 marquent une véritable consolidation des réseaux asiatiques en France. La communauté chinoise s'agrandit encore, notamment grâce à l'arrivée de personnes originaires du nord-est de la Chine (Dongbei) et de la province du Fujian. Les triades s'installent plus profondément dans l'économie du quartier asiatique parisien. Elles contrôlent une partie de la restauration, du commerce de gros et de l'import-export. L'extorsion devient plus systématique : les commerçants sont invités à payer une « protection ». Les refus sont rares, car les représailles sont rapides et efficaces. Des affaires de prostitution organisée commencent à apparaître, souvent liées à des jeunes femmes arrivées via des filières d'endettement. Les triades développent aussi des activités de contrefaçon textile, profitant des ateliers de confection installés dans le treizième arrondissement et à Aubervilliers.

Pour la première fois, des violences intra-communautaires éclatent au grand jour. Des règlements de comptes, des enlèvements et des séquestrations sont signalés. Certains chefs locaux, surnommés « parrains » du quartier chinois, sont assassinés dans des conditions très violentes. Ces faits divers commencent à attirer l'attention des médias et des services de police. Pourtant, la discrétion reste la règle : les victimes parlent rarement, par peur ou par méfiance envers les autorités.

Les réseaux vietnamiens, de leur côté, deviennent plus structurés dans le trafic de tabac. Ils organisent des filières d'approvisionnement depuis l'Europe de l'Est et la Belgique, puis redistribuent la marchandise dans toute la France et vers l'Italie. Certains groupes commencent également à s'intéresser aux stupéfiants, notamment l'héroïne en provenance du Triangle d'or.

Les réseaux pakistanais, eux, se spécialisent de plus en plus dans la fourniture de faux documents et dans l'organisation de passages clandestins, souvent en direction du Royaume-Uni via les ports du nord de la France. Ces activités restent encore assez locales et fragmentées.

Années 1990 – Pic d'activité et reconnaissance officielle

Les années 1990 constituent l'apogée de cette première phase d'implantation. Les triades chinoises atteignent un niveau d'organisation et de puissance économique impressionnant. Elles diversifient leurs activités vers le blanchiment d'argent via des sociétés-écrans dans l'import-export, la restauration et l'immobilier.

Aubervilliers devient un nouveau centre névralgique, avec ses entrepôts de textile et ses circuits financiers opaques. Des groupes comme Big Circle, Wo Group ou 14K sont désormais bien identifiés par les services de renseignement.

Les réseaux vietnamiens, eux, dominent pendant quelques années le marché européen du tabac de contrebande. On parle alors ouvertement de « mafia vietnamienne » dans certains rapports policiers. Ces groupes passent ensuite progressivement aux stupéfiants : héroïne, puis cannabis et, plus tard, drogues de synthèse. Ils travaillent souvent en partenariat étroit avec des triades chinoises, notamment pour les filières de traite des êtres humains en provenance du Fujian.

Les réseaux pakistanais gagnent en visibilité avec la crise migratoire du début des années

1990. Les filières de passeurs s'organisent mieux, notamment autour de Calais et de la région parisienne. Les faux documents (passeports, visas, permis de conduire) deviennent une spécialité lucrative. Ces réseaux restent cependant très opportunistes et moins hiérarchisés que leurs homologues chinois.

C'est à cette période que les autorités françaises commencent à considérer la mafia chinoise comme une menace sérieuse. Les premiers rapports du SIRASCO (Service d'Information, de Renseignement et d'Analyse Stratégique sur la Criminalité Organisée) la classent parmi les criminalités transnationales les plus actives en France, même si elle reste bien moins visible que les groupes corses, italiens ou maghrébins.

À partir du milieu des années 1990, les triades chinoises ne se contentent plus de contrôler des pans de l'économie communautaire. Elles commencent à tisser des liens avec d'autres criminalités organisées présentes en France. On observe des partenariats ponctuels avec des groupes corses pour le blanchiment, avec des réseaux maghrébins pour la drogue, ou encore avec des filières sud-américaines pour faire transiter des marchandises. Le quartier d'Aubervilliers, dans le nord de Paris, devient un nouveau centre névralgique : ses entrepôts de confection textile servent à la fois de couverture légale et de plaque tournante pour la contrefaçon massive de vêtements de marque. Des circuits financiers opaques s'organisent autour de transferts d'argent informels, souvent via des boutiques de téléphonie ou des agences de voyage tenues par des membres de la diaspora. Les autorités commencent alors à parler ouvertement de « blanchiment chinois » comme d'un phénomène structuré et croissant.

Les réseaux vietnamiens, après avoir dominé le marché du tabac pendant plusieurs années, diversifient eux aussi leurs activités. Certains passent à la production et au trafic de cannabis en intérieur, profitant des techniques agricoles apprises en Asie du Sud-Est. D'autres s'impliquent dans l'importation d'héroïne depuis le Triangle d'or, souvent en collaboration étroite avec des triades originaires du Fujian. Ces partenariats transfrontaliers renforcent la résilience des réseaux : quand une filière est démantelée, une autre prend rapidement le relais.

Les filières pakistanaïses, quant à elles, profitent de la montée des tensions géopolitiques et des flux migratoires des années 1990 pour se professionnaliser. Les passeurs s'organisent en petites cellules autonomes mais interconnectées, capables de faire transiter des centaines de personnes par an vers le Royaume-Uni via les ports de Calais, Dunkerque ou Dieppe. La production et la vente de faux documents deviennent une spécialité : faux passeports, faux visas, faux permis de conduire. Ces réseaux restent très opportunistes et ne présentent pas la même hiérarchie pyramidale que les triades chinoises. Ils travaillent souvent en sous-traitance ou en partenariat avec des groupes turcs, afghans ou albanais.

Spécificités des réseaux indiens et pakistanais

Les réseaux d'origine indienne restent, tout au long de cette période, très marginaux sur le territoire français. À la différence du Royaume-Uni ou du Canada, où des réseaux tels que la D-Company de Dawood Ibrahim possèdent parfois des ramifications, la France ne connaît, à l'exception de la Pléiade, aucune implantation durable de mafias indiennes structurées. Quelques affaires isolées émergent dans les années 1990, liées au trafic de drogue (héroïne ou cannabis) ou à la contrefaçon, mais elles impliquent généralement des individus ou de petites cellules sans lien avec une organisation-mère puissante. La

diaspora indienne en France est alors relativement réduite et dispersée, ce qui limite le terreau communautaire nécessaire à l'émergence d'un réseau mafieux autonome.

Les réseaux pakistanais, en revanche, gagnent en visibilité sans jamais atteindre le niveau d'organisation des triades. Leur force réside dans leur adaptabilité et leur connaissance fine des flux migratoires. Dès les années 1990, ils deviennent des acteurs incontournables des filières de passage clandestin vers l'Angleterre. Leur discrétion, leur utilisation intensive des réseaux familiaux et claniques, ainsi que leur capacité à s'allier ponctuellement avec d'autres nationalités leur permettent de survivre aux vagues de répression policière. Ils incarnent une criminalité de survie et d'opportunité plus qu'une mafia traditionnelle avec codes, territoires et rituels.

Implantation à Lyon et dans le Sud de la France

Au-delà de Paris, qui reste le centre névralgique des mafias asiatiques en France, des implantations significatives se développent à Lyon et dans le Sud, suivant les mêmes vagues migratoires indochinoises des années 1970-1980. À Lyon, la présence communautaire émerge dès la fin des années 1970 avec l'arrivée des boat people, principalement vietnamiens, laotiens et cambodgiens d'origine chinoise. Le quartier de la Guillotière, dans le 7^e arrondissement, devient un petit Chinatown informel, avec l'ouverture de la première épicerie asiatique en 1977, suivie d'une vingtaine d'établissements dans les années 1980 et une quarantaine à la fin des années 1990. Ces bases communautaires servent de terreau aux triades chinoises, comme Sun Yee On ou Big Circle, qui s'installent discrètement pour des activités intra-communautaires telles que l'extorsion, la prostitution et le trafic de tabac ou de drogue. Lyon agit comme une plaque tournante régionale pour le Sud-Est, avec des liens vers la vallée du Rhône. Dès les années 1990, les rapports du SIRASCO identifient une menace élevée en matière de contrefaçon et de blanchiment d'argent. Dans les années 2000-2010, l'arrivée de migrants du Fujian et du Dongbei renforce ces réseaux, notamment dans la traite d'êtres humains, bien que la criminalité reste sous-estimée en raison de sa discrétion.

Dans le Sud de la France, Marseille émerge comme un hub majeur pour les mafias asiatiques à partir des années 1990, profitant de son port international et de ses traditions de trafics transnationaux. Comme à Lyon, les débuts remontent aux réfugiés indochinois des années 1970-1980, formant une communauté chinoise et vietnamienne modeste. Cependant, l'organisation criminelle se structure autour du Marseille International Fashion Center (MIF), un centre de gros textile qui devient un point clé pour la contrefaçon de vêtements et le blanchiment massif, impliquant des triades comme Sun Yee On et 14K. Marseille hérite d'une histoire plus ancienne liée à la French Connection des années 1950-1970, où des réseaux asiatiques exilés du Laos et du Vietnam participaient au trafic d'héroïne via des alliances avec des groupes corses. Depuis les années 2010, les autorités (SIRASCO, DNRED) classent la ville comme un foyer européen pour la mafia chinoise, qui collabore ponctuellement avec des trafiquants sud-américains pour la cocaïne transitant par le port. Le blanchiment y atteint des centaines de millions d'euros annuels, distinguant ces réseaux des groupes locaux comme la DZ Mafia, plus axés sur le narcotrafic violent et d'origine maghrébine.

Des villes comme Montpellier ont longtemps été épargnées par l'ampleur des réseaux criminels qui règnent à Marseille. Pourtant, dès le début des années 1970, une mafia sino-vietnamienne, la Hēi Wūtóu Shè, commence à s'y faire remarquer. Discrète mais redoutablement efficace, elle s'impose rapidement dans le recel et le trafic de vins et

spiritueux d'exception, le commerce de métaux précieux et la contrefaçon d'articles de luxe si parfaits qu'ils trompent même les experts. Chacun de ses mouvements est calculé, invisible aux yeux du public, mais parfaitement maîtrisé.

Les secteurs les plus touchés sont la maroquinerie, la joaillerie et l'horlogerie. Pour sécuriser ses opérations, la triade déploie des réseaux de transport et de distribution compartimentés. Elle s'appuie sur de jeunes complices, surnommés le gang des 5 Dragons ou Wǔ Lóng Bāng, chargés des missions les plus risquées. La discipline interne dépasse largement le cadre du simple crime local : c'est un véritable système organisé, presque paramilitaire.

Mais l'influence de la Hēi Wūtóu Shè ne se limite pas au territoire français. Selon plusieurs sources policières et judiciaires, la triade aurait noué des liens avec une autre organisation criminelle transnationale, implantée à Fréjus et dans ses environs : la mafia indienne connue sous le nom de Pléiade, ou Saptak en hindi. Cette alliance stratégique permet de bâtir un réseau international discret mais redoutablement efficace, capable de relier l'Asie, l'Europe et d'autres continents à travers des filières criminelles sophistiquées.

Certaines indications suggèrent que ce partenariat existait déjà avant l'implantation de la triade en France. À travers ces liens, la Hēi Wūtóu Shè ne se limite plus à opérer localement : chaque transaction, chaque déplacement et chaque contact est orchestré avec une précision méthodique, rendant ses opérations invisibles mais redoutablement efficaces.

Dans ce contexte, les premières communautés asiatiques, principalement sino-vietnamiennes, s'installent en nombre au cours des années 1980 et 1990, arrivant surtout par le biais d'étudiants ou de migrants économiques. Contrairement à Paris ou Lyon, elles ne forment pas de quartiers dédiés, favorisant une intégration discrète mais aussi la relative invisibilité des réseaux criminels qui s'y développent. Ces derniers, souvent extensions des triades marseillaises ou parisiennes, se concentrent sur des niches opportunistes : traite d'êtres humains, contrefaçon, ou autres activités lucratives mais discrètes.

Des rapports d'Europol signalent dès les années 2000 des filières de prostitution asiatique dans la région, impliquant des migrants fujianais endettés. À Nice et Toulon, l'implantation suit un schéma similaire dès les années 1990, via le tourisme et le commerce côtier, avec des activités comme les jeux clandestins et le blanchiment. Plus loin, en Guyane, une forte présence chinoise émerge dans les années 2010, principalement pour le blanchiment lié aux narcotrafiants sud-américains.

Globalement, ces réseaux du Sud prolongent et adaptent les réseaux parisiens. Leur arrivée reste difficile à dater précisément au-delà des flux post-1975. On y observe une criminalité asiatique discrète, souple et centrée sur l'économie grise plutôt que sur la violence ouverte, mais capable de s'insérer dans des filières internationales complexes et parfaitement organisées.

Conclusion

De la première moitié du vingtième siècle, marquée par une présence chinoise anecdotique liée aux travailleurs de la Première Guerre mondiale, jusqu'aux années 1990, les mafias asiatiques en France ont suivi un cheminement lent mais constant. Elles ont

accompagné les grandes vagues migratoires : les réfugiés indochinois des années 1970, les arrivées massives du Fujian et du Dongbei dans les décennies suivantes, les flux pakistanais liés à la recherche d'une vie meilleure. Les triades chinoises dominent très largement ce paysage criminel. Elles s'imposent par leur discrétion, leur capacité d'adaptation et leur maîtrise de l'économie grise. Les réseaux vietnamiens occupent une place secondaire mais significative, notamment dans le tabac et les stupéfiants. Les yakuza restent quasi absents. Les groupes indiens et pakistanais, enfin, se limitent à des niches : migration clandestine, faux documents, blanchiment opportuniste.

Au tournant des années 2000, ces organisations entrent dans une nouvelle phase. Le blanchiment d'argent devient massif, le cybercrime commence à émerger, les alliances avec d'autres mafias transnationales se multiplient. Pourtant, les fondations de cette puissance ont été posées bien avant, entre les années 1970 et 1990, dans les quartiers asiatiques de Paris, dans les entrepôts d'Aubervilliers, dans les filières de migrants du nord de la France. Cette histoire rappelle que la criminalité organisée ne naît pas du vide : elle s'enracine dans les déplacements humains, les vulnérabilités économiques et les silences communautaires.

